

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 4 avril 2000, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Mireille Charbonneau, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Louise Legault-Choquette, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Michel Pépin, Jean-François Rabouin, Hélène Roberge, Paul St-Onge, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

SONT ABSENTS : madame Huguette Bussièrès et monsieur Pierre Diamond.

ABSENCE MOTIVÉE : monsieur Marc-André Lehoux.

Assistent également à cette séance : madame Ginette Jacques, directrice générale, et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Claude Desmarais, directeur par intérim du Service des ressources humaines, Serge Dubé, directeur général adjoint, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire, Clément Page, secrétaire général et Claude St-Michel, directeur général adjoint.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-168-04-00

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2000.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Gestion des effectifs en personnel enseignant (annexe B) :
 - 6.1.1. Masse salariale des enseignants / orientations de gestion 1998-1999
 - 6.1.2. Masse salariale des enseignants / orientations de gestion 1999-2000
 - 6.1.3. Masse salariale des enseignants / comité de suivi à l'annexe B
 - 6.2. Hypothèque / Service de garde l'Arc-en-jeux
 - 6.3. Projet de politique de perception des créances / adoption
 - 6.4. Autorisation de construction (phase II) / Centre de formation professionnelle
 - 6.5. Agrandissement de l'école primaire Mère-Marie-Rose / formation d'un comité spécial
 - 6.6. Fin d'une entente en formation professionnelle
 - 6.7. Démission d'un hors-cadre
 - 6.8. Délégation de commissaires à l'Assemblée générale de la FCSQ
 - 6.9. École secondaire le Carrefour / construction d'une piscine / entente avec Hydro-Québec
 - 6.10. École secondaire Polybel / entente pour l'alimentation électrique souterraine
 - 6.11. Édifice Robert-Chartier / adoption d'un acte de servitude
 - 6.12. Remplacement de duplicateurs Xérox
 - 6.13. Classe de déficience intellectuelle légère / demande de parents de Varennes
 - 6.14. Calendrier scolaire
 - 6.15. Projets à caractère physique / adoption du budget.
7. Information :
 - 7.1. Allocation en formation professionnelle
 - 7.2. Rapport d'étape du Comité de révision de la délégation de fonctions et de pouvoirs
 - 7.3. Nouvelles de la FCSQ
 - 7.4. Ouverture d'un nouveau service de garde à l'école Jacques-de-Chambly
 - 7.5. Demande du conseil d'établissement de l'école le Rucher
 - 7.6. Autorisation du ministre relativement à l'établissement d'écoles aux fins de projets particuliers
 - 7.7. La réforme du curriculum
 - 7.8. Guide d'orientation 2000-2001
 - 7.9. Procédure d'approvisionnement.
8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 MARS 2000

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, rejette la demande d'un commissaire à l'effet d'inscrire les propos d'un membre au procès-verbal de la dernière séance.

C-169-04-00

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 mars 2000 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

À la demande d'un commissaire, la directrice générale, madame Ginette Jacques, fait état des démarches qu'elle a menées dans le secteur de Chambly concernant le partage de locaux entre l'école de la Passerelle et l'école de la Roselière.

5. PAROLE AU PUBLIC

Un parent de l'école du Carrousel à Varennes aimerait connaître les résultats du sondage auprès des parents sur l'implantation d'un programme intensif d'anglais, langue seconde, ainsi que la position de la Commission scolaire à ce sujet. La directrice générale, madame Ginette Jacques, indique que le sondage en question a démontré une forte majorité des parents en faveur de l'implantation d'un tel programme et que le résultat de ce sondage pourrait être remis aux intéressés. Quant à la position de la Commission scolaire, elle rappelle que le Service des ressources éducatives a publié un guide en vue de favoriser l'implantation d'un tel projet. Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, ajoute que la répartition du temps d'enseignement appartient maintenant à chaque conseil d'établissement.

Un groupe de parents de l'école Louis-H.-Lafontaine vient sensibiliser les membres du Conseil à la situation créée à cette école par le manque d'inscription dû à la répartition des élèves entre les écoles. Diverses interventions précisent les impacts de la baisse de l'effectif, la nécessité d'un redécoupage, le besoin de définir les règles de fonctionnement des rencontres du secteur de Boucherville. D'autres parents font voir les effets de cette situation sur leur vécu familial. Le président, monsieur Gabriel Ducharme, indique que la Commission scolaire est consciente de la réalité soulevée et que certaines des demandes exprimées seront étudiées.

Un parent représentant du groupe en faveur du projet d'école participative à Boucherville fait remarquer à la délégation de l'école Louis-H.-Lafontaine qu'un tel projet pourrait résoudre une partie du problème qu'ils soulèvent.

Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, indique que la demande des parents implique une modification du plan de répartition et le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, apporte des précisions sur le fonctionnement du secteur de Boucherville. Il prend note des demandes exprimées par la délégation de l'école Louis-H.-Lafontaine.

Madame Sylvette David s'interroge sur la possibilité qu'il n'y ait pas de classe de maternelle à l'école Courtland Park en septembre 2000. Le directeur du Service de l'organisation scolaire, monsieur Pierre Massicotte, indique qu'il y a une grande probabilité que cela se produise, les trois autres écoles de Saint-Bruno-de-Montarville pouvant accueillir les quelques élèves qui sont inscrits présentement au préscolaire à l'école Courtland Park.

Deux parents de l'école Ludger-Duvernay expriment au Conseil des commissaires leur opinion contre l'établissement d'un stationnement à l'intérieur de la cour de l'école et fournissent différentes solutions de remplacement à ce projet. Le président,

monsieur Gabriel Ducharme, indique que la Commission scolaire verra avec la Ville de Verchères à solutionner ce problème.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Gestion des effectifs en personnel enseignant (annexe B)

Le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, présente les projets mentionnés ci-après.

6.1.1 Masse salariale des enseignants / orientations de gestion 1998-1999

Considérant que les états financiers de l'exercice 1998-1999 montrent une contribution de 1 165 513 \$ de la masse salariale du personnel enseignant à la réduction générale des dépenses imposée par le MÉQ plutôt que la contribution de 2 220 259 \$ initialement prévue;

Considérant que la situation financière de la Commission scolaire est saine;

Considérant que l'administration est à implanter un nouveau mode de gestion de la masse salariale du personnel enseignant en concertation avec le Syndicat de l'enseignement de Champlain;

Considérant que l'entente locale encadrant ce projet n'a été signée que le 2 février 1999;

Considérant que les agents impliqués dans les établissements ne disposaient pas du plein contrôle de cette masse salariale;

Considérant que l'émulation des agents est importante;

Considérant que 52,49% de l'objectif est atteint dès la première année d'expérimentation;

C-170-04-00

Il est proposé par monsieur Alain Langlois que soit suspendue l'application des dispositions prévues à l'article 6.0 de l'annexe B;

Que soit reportée, au moment de l'étude des états financiers du présent exercice 1999-2000, la prise de position finale sur la récupération du montant de 1 054 746 \$ que la masse salariale du personnel enseignant aurait dû contribuer à la réduction générale des dépenses en plus de la contribution mentionnée plus haut.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.2 Masse salariale des enseignants / orientations de gestion 1999-2000

Considérant que les orientations de gestion de la masse salariale du personnel enseignant pour la présente année scolaire ont été étudiées en séance de travail du Conseil des commissaires, le 14 mars dernier;

Considérant que ces orientations de gestion ont été élaborées conjointement par la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de l'enseignement de Champlain;

Considérant que le personnel de direction des établissements et les délégués syndicaux ont participé à l'élaboration de ces orientations;

Considérant que le personnel expert du Service des ressources éducatives, du Service de l'organisation scolaire, du Service des ressources humaines et du Service des ressources financières a participé à l'élaboration de ces orientations;
Considérant la recommandation de la direction générale;

C-171-04-00

Il est proposé par monsieur Alain Villemure que soient entérinées les orientations de gestion de la masse salariale du personnel enseignant pour l'année 1999-2000.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.1.3 Masse salariale des enseignants / comité de suivi à l'annexe B

Considérant que le suivi à l'annexe B de l'entente locale intervenue entre la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de l'enseignement de Champlain exige la contribution de plusieurs experts et la représentation des établissements;

Considérant que la participation de l'ensemble des directions d'établissement et des enseignants fait partie intégrante du processus de gestion de ce dossier;

Considérant que la rapidité de prise de décision est importante pour l'opération des établissements;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de l'enseignement de Champlain ont convenu de mettre en place un comité de suivi chargé d'administrer le dossier;

Considérant que les parties s'entendent pour que le comité de suivi soit composé de six (6) représentants du Syndicat et douze (12) représentants de la Commission dont trois (3) cadres d'école;

Considérant que les parties s'entendent pour que le comité de suivi recherche le consensus et pour que chaque partie dispose d'un vote quel que soit le nombre de ses représentants présents;

Considérant que les parties s'entendent pour que, en cas d'impasse, le comité de suivi en appelle à l'intervention de la Commission;

Considérant que les parties s'entendent pour que le comité de suivi s'acquitte de son mandat dans le cadre des dispositions de l'entente locale et du budget adopté par le Conseil des commissaires;

C-172-04-00

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que soit institué le comité de suivi à l'annexe B;

Que ce comité soit mandaté pour administrer le dossier selon l'encadrement convenu entre les parties et décrit plus haut;

Que soient déposés au Conseil des commissaires les comptes-rendus des réunions de ce comité;

Que soit déposé au Conseil des commissaires, au moment de la révision budgétaire, un état de l'évolution de la masse salariale du personnel enseignant;

Que ce comité soit ajouté à la structure de participation de la Commission.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Hypothèque / Service de garde l'Arc-en-jeux

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

C-173-04-00

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'autoriser le président et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes, tous les actes notariés relatifs à la transaction concernant le Service de garde l'Arc-en-jeux.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Projet de politique de perception des créances / adoption

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le sujet susmentionné.

C-174-04-00

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le projet de politique de perception des créances tel que versé à l'annexe ACC-019-04-00, en remplacement des politiques antérieurement en vigueur.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Autorisation de construction (phase II) / Centre de formation professionnelle

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a reçu récemment l'autorisation de construire un centre de formation professionnelle;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a reçu, par le fait même, l'autorisation d'offrir quelques programmes en formation professionnelle;

Considérant que l'offre de service du centre de formation professionnelle aurait avantage à être encore plus grande, compte tenu de la population de son territoire;

Considérant que les demandes de nouveaux programmes par le CLD et le CLE de Lajemmerais et le CLD et le CLE de la Vallée-du-Richelieu correspondent mieux aux besoins de formation de la main-d'œuvre de la région;

Considérant l'urgence de répondre aux besoins du marché du travail des deux MRC du territoire;

Considérant l'approbation d'Emploi-Québec Montérégie;

C-175-04-00

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll de demander au MÉQ l'autorisation de construction pour la phase II du Centre de formation professionnelle des Patriotes et l'autorisation de dispenser les programmes *Confection industrielle de vêtement haute gamme, Conduite de machines industrielles, Soutien informatique et Opérateur de machines textiles*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Agrandissement de l'école primaire Mère-Marie-Rose / formation d'un comité spécial

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'autorisation du ministère de l'Éducation à l'effet d'agrandir l'école Mère-Marie-Rose de Contrecoeur;

Considérant l'importance de procéder avec célérité dans ce dossier;

C-176-04-00

Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de former un comité spécial en vue de l'agrandissement de l'école Mère-Marie-Rose de Contrecoeur, selon les modalités précisées à l'annexe ACC-020-04-00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.6 Fin d'une entente en formation professionnelle

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'embauche d'un conseiller au service aux entreprises au Centre de formation professionnelle des Patriotes;

Considérant qu'une banque d'entreprises fait déjà appel à nos services;

C-177-04-00

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'autoriser la directrice du Centre de formation professionnelle des Patriotes à mettre fin à l'alliance stratégique avec Progesor et ce, dans les plus brefs délais.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Démission d'un hors-cadre

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose la lettre de démission pour fins de retraite de monsieur Claude St-Michel, directeur général adjoint. Ce dernier adresse au Conseil des commissaires ses commentaires personnels à cette occasion ainsi que ses vœux pour l'avenir de la Commission scolaire.

Considérant la demande de retraite de monsieur Claude St-Michel;

C-178-04-00

Il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur Claude St-Michel, directeur général adjoint, qui sera effective le lundi, 1^{er} mai 2000, telle qu'annoncée dans sa lettre du 16 janvier dernier adressée à la directrice générale.

De plus, il est convenu de transmettre à monsieur Claude St-Michel les remerciements du Conseil des commissaires pour le travail accompli au cours de sa carrière et lui souhaiter nos meilleurs vœux pour sa future retraite.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Délégation de commissaires à l'Assemblée générale de la FCSQ

C-179-04-00

Il est proposé par monsieur Alain Villemure de désigner les personnes suivantes à titre de déléguées de la Commission scolaire des Patriotes auprès de l'Assemblée générale de la FCSQ, pour un mandat d'un an :

À titre de délégués officiels : mesdames et messieurs Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Denise Grégoire, Manon Handfield, Alain Langlois, André Mc Nicoll, Hélène Roberge, Line Tessier et Paul St-Onge.

À titre de déléguées substitués : mesdames Suzanne Chartrand et Louise Legault-Choquette.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9 École secondaire le Carrefour / construction d'une piscine / entente avec Hydro-Québec

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de convention déposé par Hydro-Québec;

Considérant qu'Hydro-Québec exige que la Commission scolaire des Patriotes accepte de signer cette entente pour compléter ses installations;

Considérant que les clauses à incidences monétaires sont réalisées et ont été défrayées par la Société Varennoise de Gestion d'Équipements Communautaires (SOVGEC);

Considérant qu'il y a lieu d'adopter l'entente et de désigner un signataire;

C-180-04-00

Il est proposé par madame Mireille Charbonneau d'adopter le projet de convention à trois parties déposé à l'annexe ACC-021-04-00 et de mandater le président et la directrice générale à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 École secondaire Polybel / entente pour l'alimentation électrique souterraine

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant le projet de convention déposé par Hydro-Québec et apparaissant à l'annexe ACC-022-04-00;

Considérant que ce projet est nécessaire pour remplacer l'entrée électrique de l'école secondaire Polybel;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter l'entente et de désigner des signataires;

C-181-04-00

Il est proposé par madame Louise Legault-Choquette d'adopter le projet de convention à intervenir entre Hydro-Québec et la Commission scolaire des Patriotes et de mandater le président et la directrice générale pour signer lesdits documents.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11 Édifice Robert-Chartier / adoption d'un acte de servitude

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'acte de servitude de Bell Canada;

Considérant l'accord de principe des commissaires en séance de travail à l'effet d'accorder cette servitude;

Considérant que Bell Canada versera à la Commission scolaire un montant de 5 000 \$ à la signature de l'acte de servitude;

C-182-04-00

Il est proposé par monsieur Michel Pépin d'accorder une servitude en faveur de Bell Canada, conformément au projet déposé à l'annexe ACC-023-04-00 et faisant partie intégrale de l'entente.

Ladite servitude s'appliquera sur une partie du lot décrite comme suit :

- Une largeur de 1,5 mètre sur une longueur de 90,64 mètres adossée à la limite nord-ouest de la partie du lot 37-242 appartenant à la Commission scolaire et débutant à l'extrémité nord-ouest dudit lot donnant sur le boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire;
- Une section de 6 mètres de large par 14 mètres de long à l'extrémité sud-ouest du lot 37-242

laquelle description sera sujette à des ajustements en fonction du mesurage fait par l'arpenteur-géomètre.

Par la même résolution, il est convenu d'autoriser le président et la directrice générale à signer cet acte de servitude.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.12 Remplacement de duplicateurs Xérox

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, présente le dossier susmentionné.

Considérant la nécessité de remplacer certains duplicateurs;

Considérant l'impossibilité de respecter les engagements minimaux reliés au nombre de copies, à cause de l'impact du courrier électronique;

Considérant qu'il y a lieu de renégocier les contrats existants pour qu'ils se terminent tous en même temps;

Considérant que les prix et les conditions négociés nous apparaissent avantageux;

Considérant que les appareils neufs seront plus performants que les précédents;

Considérant que la nouvelle entente annulerait toute pénalité reliée aux contrats existants;

C-183-04-00

Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll d'octroyer le contrat de location de duplicateurs Xérox pour les sept (7) prochaines années selon les conditions indiquées dans le tableau apparaissant à l'annexe ACC-024-04-00.

Par la même résolution, il est convenu d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles à signer ledit contrat de location.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.13 Classe de déficience intellectuelle légère / demande de parents de Varennes

Madame Line Tessier demande si un suivi a été apporté à la lettre d'un groupe de parents de Varennes désirant obtenir des services en déficience intellectuelle dans cette municipalité.

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, explique les motifs pour lesquels il ne peut répondre pour le moment à une telle demande. Une réponse pourrait être apportée à cette question le 20 mai prochain et transmise à la séance du Conseil de juin.

6.14 Calendrier scolaire

Ce sujet est reporté.

6.15 Projets à caractère physique / adoption du budget

Ce sujet est reporté.

7. INFORMATION :

7.1 Allocation en formation professionnelle

Un document est déposé pour information.

7.2 Rapport d'étape du Comité de révision de la délégation de fonctions et de pouvoirs

Monsieur Yvan Noël, président, présente un rapport d'étape du Comité de révision de la délégation de fonctions et de pouvoirs tel que convenu dans le mandat de ce comité. Il indique que la première étape de travail du comité sera complétée en juillet prochain tandis que la seconde portant sur la gestion courante et la reddition de comptes le sera à l'automne 2000.

7.3 Nouvelles de la FCSQ

Un document est déposé pour information.

7.4 Ouverture d'un nouveau service de garde à l'école Jacques-de-Chambly

La directrice générale, madame Ginette Jacques, dépose des demandes d'ouverture d'un nouveau service de garde à l'école Jacques-de-Chambly et à l'école Georges-Étienne-Cartier.

7.5 Demande du conseil d'établissement de l'école le Rucher

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, et le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé, commentent la demande du conseil d'établissement de l'école le Rucher concernant la répartition des classes spéciales.

7.6 Autorisation du ministre relativement à l'établissement d'écoles aux fins de projets particuliers

Un document est déposé pour information.

7.7 La réforme du curriculum

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, fait le point sur l'implantation du nouveau curriculum et présentera le plan consolidé de la Commission scolaire, tel que demandé par le MÉQ.

7.8 Guide d'orientation 2000-2001

Un document est déposé pour information.

7.9 Procédure d'approvisionnement

Un document est déposé pour information.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame Francine Charbonneau souhaite que la Commission scolaire remercie les bénévoles des écoles à l'occasion de la Semaine du bénévolat.

Quelques commentaires entendus de la part des commissaires concernant :

- La soirée de l'école Saint-Denis, le 1^{er} avril dernier;
- Une activité réalisée à l'école de Bourgogne;
- Un logiciel de levée de fonds.

Des précisions sont apportées en réponse aux demandes des commissaires concernant :

- Les négociations avec la Commission scolaire Riverside
- La situation des écoles secondaires Ozias-Leduc et de Mortagne
- L'agrandissement d'écoles à Saint-Amable et à Chambly

- Le suivi à la demande des parents des écoles Louis-H.-Lafontaine et Courtland Park.

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le calendrier des prochaines activités des commissaires.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-184-04-00

Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin d'ajourner la présente séance au mardi, 18 avril 2000, à 19 h 30.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

président

secrétaire général

CP/ag